

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 24 E 25 DI FERRAGHJU 2022

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 24 ET 25 FEVRIER 2022

2022 / O1/014

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME VERONIQUE ARRIGHI ET MONSIEUR HYACINTHE VANNI
AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME**

Objet : Renforcement des moyens des services d'incendie et de secours

Merci, Monsieur le Conseiller,

C'est une question qui vous tient à cœur, vous vous êtes également exprimé au nom du SIS de Corse du Sud, je sais qu'il y a beaucoup d'élus qui ont eu des responsabilités, je pense notamment à Pierre Poli, d'autres qui ont été les membres des conseils d'administration.

Je vais répondre rapidement, cela nous permet de faire un focus sur une problématique globale que l'on va évoquer y compris à travers notre discussion d'orientations budgétaires. La question que vous nous posez est au croisement de trois enjeux qu'il nous appartient de concilier.

Le premier, c'est une évolution des besoins,

Le deuxième, c'est une insuffisance des moyens pour faire face à ces besoins,

Le troisième, est : comment engage-t-on des réformes qui sont souvent des réformes de structure, pour mettre en adéquation les besoins et les moyens ?

Premièrement, l'évolution des besoins. Vous l'avez dit, le réchauffement climatique crée une nouvelle donne. Hasard du calendrier, vous le faisiez remarquer,

il y a 3 ans, les uns et les autres, nous étions sur les réseaux sociaux ou sur le terrain pour constater ,pour les élus, ou pour se battre pour les élus en charge de responsabilités et les professionnels de la lutte contre le feu, les volontaires, contre des incendies hivernaux catastrophiques. Notamment en Balagne ou dans la Plaine.

Même si il y a des initiatives positives, comme, par exemple, lutter contre la déprise, réinstaller des agriculteurs, mettre en production des surfaces qui sont aujourd'hui abandonnées aux maquis et à la végétation, et qui ont participé à faire reculer les risques d'incendies, notamment à travers le travail qui est mené par l'ODARC ou les FORSAP, au-delà de ça, il y a un changement climatique catastrophique, c'est la première constatation. On va avoir de plus en plus de besoins et il faut donc recentrer notre politique contre les risques naturels, de façon générale, et contre les incendies en particulier.

Deuxièmement, face à l'incapacité à répondre à ces besoins avec nos moyens actuels, je voudrais rappeler que depuis 2018, nous sommes engagés à la fois dans une politique de rationalisation, de contractualisation et de renforcement du soutien au SIS 2A et au SIS 2B. Les conventions d'objectifs et de moyens passées entre la Collectivité de Corse et les deux SIS nous permettent d'atteindre un niveau d'aide en investissement et en fonctionnement sans équivalent.

Je vous rappelle que les SIS dépendent , pour leurs dépenses de fonctionnement, aux $\frac{3}{4}$ de la contribution de la Collectivité de Corse.

Pour avoir les chiffres en tête, 8M d'euros en investissement pour les deux SIS à savoir, renouvellement des matériels, et amélioration des casernes avec un financement complété et apporté par la Collectivité et le comité de massif et depuis 2018, en 3 ans, et 181,437M d'euros au titre du fonctionnement.

Donc, vous voyez l'importance de cette contribution alors que l'Etat, lui, n'a contribué qu'à concurrence de 30M d'euros soit 16% seulement de la dépense totale, là où nous, nous mettons 75%.

Le problème c'est que c'est un effort qu'aujourd'hui nous ne pouvons pas assumer ; je rappelle un grand ratio, nous nous fixons à nous mêmes une augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,5% pour la Collectivité de Corse, pour être dans une trajectoire soutenable par rapport à nos objectifs. Les SIS augmentent de 9% par an en fonctionnement, on ne peut donc pas continuer.

Quelles sont les pistes ? D'abord il faut une optimisation des dépenses, c'est l'effort que je vous ai demandé de mener, c'est un effort qui est de court, de moyen et de long terme ; l'optimisation des dépenses qui ne peut pas passer par une dégradation des conditions de travail ou des conditions d'intervention, mais, pilotage rigoureux de la masse salariale, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, réflexion sur l'optimisation des temps de travail, etc.

Il y a ce travail-là, il y a ce travail de convention d'objectifs et de moyens et de mutualisation, il y a la réflexion aussi sur la territorialisation totale ou partielle qui est un objectif stratégique mais dont on sait aussi qu'elle va avoir un coût ; il faudra donc le maîtriser au mieux ; et puis il y a des sources de revenus complémentaires à optimiser et à explorer, je pense par exemple à un meilleur recouvrement des recettes,

avec notamment la facturation des hôpitaux, mais ces hôpitaux sont eux-mêmes en situation extrêmement tendue au plan budgétaire, pour ne pas dire plus ; c'est donc le serpent qui se mord la queue. Et puis la recherche de financements complémentaires, le fond montagne, les fonds européens et autres financements complémentaires que nous avons entrepris.

Enfin, il me semble effectivement que nous devons avoir un dialogue marqué par la confiance et la réciprocité. Je prends un exemple, pendant la crise Covid, une prime a été versée, en tous cas dans le principe, a été arrêtée par le gouvernement et c'est nous qui en avons porté le coût ; je crois qu'aujourd'hui dans le cadre de la réflexion globale il faut demander à l'Etat de prendre toutes ses responsabilités, de contribuer aussi bien en termes d'investissement que de fonctionnement au fonctionnement des SIS qui reste des éléments indispensables dans les villes comme dans les territoires ruraux et cela ne nous étonnera pas que je transmette un message très amical de soutien et d'admiration à ces personnels que nous connaissons pour la plus part d'entre eux personnellement, mais nous savons aussi collectivement combien ils comptent pour la Corse et pour les Corses.

Je vous remercie.